NOMENCLATURE DES MARCHANDISES.	ESPÈCE DES UNITÉS.	DROITS à percevoir f. c.
Cuirs et chaussures.		
Peaux brutes sèches de bœufs et vaches,	l'une,	0 36
Peaux brutes sèches de veau,	d°	0 12
Peaux de vaches préparées,	la douzaine,	5 00
Cuir fort,	le kilog.	0 20
Veau verni pour chaussures,	la douzaine,	5 00
Veau maroquiné pour chaussures,	d°	2 40
Veau ciré,	d°	3 00
Basanes.	d°	1 50
Tiges de bottes,	la paire,	0 40
Brodequins et bottines vernis pour hommes,	d°	1 00
Brodequins et bottines vernis pour femmes,	d°	0 50
Bottes en veau ciré pour hommes,	d°	1 00
Bottes, cuir verni pour hommes,	d°	2 00
Souliers et bottines en veau ciré pour hommes,	d°	0 75
Souliers en cuir verni pour hommes	d°	0 80
Souliers en coutil ou chevreau pour femmes,	d°	0 40
Brodequins et souliers pour enfants	d°	0 25
Pantoufles pour hommes et pour femmes,	d°	0 20
Chapellerie		
Chapeaux de soie,	l'un,	1 00
Chapeaux de feutre, 1re qualité,	la douzaine,	6 00
d° ordinaire,	d°	3 00
Casquettes en drap,	d°	3 00
Brosserie, Bimbloterie, articles de Paris.		
Brosses à tête,	la douzaine,	2 00
d° à peignes,	d°	0 50
d° à souliers,	d°	0 50
d° en chiendent pour chevaux	d°	1 00
d° à peinture,	d°	2 00
d° à blanchir,	d°	1 00
Peignes à retaper, — démêloirs,	d°	0 40
Peignes à décrasser (ivoire),	d°	0 75